

3e colloque du mouvement Pasde0deconduite, le 19 juin 2010, intitulé *Les enfants au carré ? Une prévention qui tourne pas rond ! Prévention et éducation plutôt que prédiction et conditionnement.*

Texte de conférence – Michel Parazelli, professeur-chercheur, École de travail social, Université du Québec à Montréal

Titre : Les programmes positivistes de prévention précoce. Vers quel horizon politique?

Introduction

Lors du premier colloque du Collectif Pasde0deconduite, en 2006, j'ai présenté quelques fondements théoriques et scientifiques des approches de prévention précoce les plus courantes au Québec (Parazelli, 2006). Rappelons que la plupart de ces approches sont fondées sur le paradigme positiviste de la science, donc un certain regard triant dans le monde extérieur ce qui est digne d'être connu, c'est-à-dire les éléments de la réalité pouvant s'observer concrètement, au détriment des autres aspects de la réalité humaine qui ne peuvent s'observer physiquement tels que les normes, les valeurs, les désirs, l'imaginaire, l'autorité, l'inconscient, les paradigmes, etc. Bref, le point de vue positiviste ne prend pas en compte le sens que les personnes donnent à leurs comportements, sinon pour en corriger la perception potentiellement erronée (Dufresne et Goupil, 2010 : 136). C'est pourquoi, cette vision du monde toute « scientifique » soit-elle, réduit considérablement la complexité des dynamiques humaines et sociales en simplifiant la réalité. Il est alors plus facile d'imaginer avoir trouvé des causes de phénomènes quand on réduit ces derniers à un nombre restreint de variables observables pouvant être soumises à des expériences et à des tests de corrélations statistiques ; ou visualisées via l'imagerie cérébrale (Parazelli, 2010 : 4). Ces approches se déclinent selon trois perspectives disciplinaires : la perspective biopsychologique; l'écologie du développement; et l'éthologie (théorie de l'attachement). Précisons que ces perspectives peuvent constituer autant de repères scientifiques pertinents en sciences humaines, mais dès lors qu'elles visent à prétendre tout expliquer d'un phénomène social, nous avons affaire à la résurgence d'une forme de positivisme. À la suite d'une analyse comparative des arguments contenus dans le rapport d'expertise de l'INSERM (2005) et des objections du Collectif Pasde0deconduite, Lafortune (2007) émet l'hypothèse

[...] selon laquelle le modèle biopsychologique véhiculé dans ce rapport représente bien les nouveaux paramètres nord-américains de recherche, explication et traitement des troubles mentaux. Il accorde un rôle central aux éléments suivants : troubles définis et diagnostiqués à partir de constellations de symptômes, susceptibilité génétique, déficits neurocognitifs,

tempérament, environnement familial et social conçu comme des « stresseurs », dépistage à grande échelle à partir d'instruments simples et traitements multimodaux incluant thérapies cognitivo-comportementales et médicaments psychotropes.

Rappelons que l'approche positiviste classique de la science du XIXe siècle constitue une croyance quasi religieuse en une forme de rationalité prévisionnelle promettant la découverte de certitudes. Dans *Sociological Dilemmas*, Sztompka (1979: 134) nous rappelle la devise doctrinale du père du positivisme, Auguste Comte : «Savoir pour prévoir, afin de pouvoir».

Bien qu'une posture scientifique peut permettre de mieux connaître le monde social pour mieux en maîtriser les aléas, le doute, ferment de la connaissance scientifique, permet de mesurer les limites de toutes connaissances et de continuellement relancer le débat sur les représentations conceptuelles et axiologiques du monde social, ainsi que les intérêts politiques guidant les points de vue des chercheurs, même ceux d'allégeance positiviste.

Il faut aussi considérer la façon avec laquelle les gestionnaires de la santé publique – qui ont comme rôle de concevoir et de piloter à distance la mise en œuvre de ces programmes – lient ces approches entre elles en un amalgame positiviste produisant une impression de solidité scientifique « fondée sur des données probantes »¹ pour reprendre ici la formule envoûtante des tenants de la Nouvelle gestion publique. Lors de ce colloque, j'ai aussi souligné l'importance de bien comprendre les raisons pour lesquelles ces approches se développaient rapidement et semblaient faire l'objet d'un certain consensus au Québec parmi les intervenants sociaux, les gestionnaires, les politiques et la population. Plus récemment, j'ai tenté de répondre à cette question en proposant une piste d'élucidation autour de la chaîne de assurance résultant d'une structure d'autorité que le positivisme de la prévention précoce tentait d'instaurer en alliance avec les responsables politiques et les gestionnaires (Parazelli et Dessureault, 2010).

Dans le cadre de ce troisième colloque, j'ai choisi de me concentrer sur la dimension politique des projets de prévention précoce de type prédictif. Ce qui se jouerait dans ce déploiement de certitudes préventives présumées n'est pas seulement une guerre d'écoles de pensée ou de paradigmes, mais la mise en œuvre d'un projet politique en voie de globalisation visant à réduire les coûts de système, et à habiliter les futurs consommateurs-travailleurs à faire face aux nouvelles conditions du marché et de la concurrence (Dardot et Laval, 2009).

Je présenterai d'abord les développements récents de ces programmes de prévention précoce au Québec, après quoi je formulerai une hypothèse en ce qui regarde le type d'horizon politique vers lequel un groupe d'entrepreneurs-experts diffusant une certaine vision du monde nous conduit. Notons qu'il existe une masse foisonnante de documents qui traite de cette question à travers les sites web, les rapports gouvernementaux et d'organisations internationales, les

¹ Même si le terme de « probant » réfère aux probabilités (Weinstock, 2010), il est souvent utilisé comme un synonyme de preuve.

divers programmes de prévention, etc. Le défi est d'établir des liens dans cette forêt d'informations de façon à y voir un peu plus clair et d'y repérer une tendance, des convergences, des orientations pouvant donner un sens politique à cet engouement de la prévention précoce, non seulement au Québec, mais dans tous les pays industrialisés². Il faut donc considérer le contenu de cet article comme une amorce d'un travail d'analyse indiquant une piste de recherche à développer.

1. L'apparition d'un nouvel acteur : une fondation privée

Outre le développement étatique de multiples programmes³ visant la prévention précoce (la petite enfance, l'enfance, l'adolescence) à l'échelle du territoire québécois depuis l'année 2000, une fondation privée tente de jouer un rôle important depuis 2007 sur la scène de l'intervention préventive. Il s'agit de la Fondation de la Famille Lucie et André Chagnon qui, en 2000, à la suite de la vente de leur entreprise de télécoms, Vidéotron, a pu transférer 1,4 milliard de dollars canadiens dans une fondation privée : « Il s'agit ici de la plus importante œuvre de bienfaisance canadienne à être administrée par une fondation privée » (Girard, 2010 : 5). Sur le site de la Fondation Chagnon la mission est énoncée de la façon suivante : « Notre mission est de contribuer au développement et à l'amélioration de la santé par la prévention de la pauvreté et de la maladie en agissant principalement auprès des enfants et de leurs parents »⁴. On peut aussi y lire que « Notre but est de faire le bien autour de nous grâce à la prévention, car il vaut mieux prévenir que guérir ».

1.1 Près d'un milliard de dollars canadiens pour la prévention précoce

Durant les trois dernières années, cette fondation a conclu une série d'ententes législatives avec le gouvernement québécois pour créer trois fonds gérés par des sociétés de gestion dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP). À l'instar de certaines fondations américaines qui ne se contentent pas d'attribuer des fonds à des organisations, la Fondation Chagnon tient à contrôler la définition des problèmes en s'inspirant des récentes connaissances scientifiques surtout celles produites par les experts positivistes, et à dicter la façon de procéder pour mettre en œuvre des programmes, jugés par eux, les plus efficaces. En conclusion de son étude sur

² Je remercie Carol Gélinas, étudiante à la maîtrise en travail social et travailleuse au Regroupement des organismes communautaires famille de Montréal (ROCFM), pour son travail d'analyse documentaire ayant facilité la rédaction de cet article.

³ Mentionnons quelques-uns de ces nombreux programmes : les Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance (SIPPE) à l'intention des familles vivant en contexte de vulnérabilité, École en forme et en santé, PACE, le Programme de développement des habiletés sociales et des habiletés d'autocontrôle chez les enfants de 2 1/2 à 4 ans (programme de Brindami), le programme de promotion des habiletés sociales Fluppy, le programme OLO (œuf, lait, orange), le programme Répét Transit, le programme 1, 2, 3 Go !, COSMOS (communauté ouverte et solidaire pour un monde outillé, scolarisé et en santé), projet Odyssée, et plusieurs autres.

⁴ Voir le site de la FLAC : <http://www.fondationchagnon.org/fr/qui-sommes-nous/Qui-sommes-nous.aspx> (consulté le 4 juillet 2010)

l'impact de la Fondation Chagnon sur les organismes communautaires famille, Ducharme (2010 : 91) note « que les philanthropes issus du mouvement de la nouvelle philanthropie amèneront avec eux les façons de faire du milieu des affaires ».

Est donc né en 2007, le Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie doté d'un budget de 400 millions de dollars, dont la moitié provient de la fondation elle-même. Sa mission, principalement mise en œuvre par un organisme appelé Québec en forme, est de « Contribuer à favoriser l'acquisition et le maintien d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif chez les jeunes Québécois, de la naissance à 17 ans et de promouvoir les environnements favorables »⁵.

En 2009 a été adoptée la loi créant le Fonds pour le développement des jeunes enfants, en vigueur pour les dix prochaines années, et à partir duquel la société Avenir d'enfants a été mise sur pied pour gérer les 400 millions résultant de l'entente avec l'État qui y contribue pour 150 millions. Sur le site de la société, on peut lire le libellé de leur mission : « Soutenir la mobilisation des communautés locales autour du développement global des enfants âgés de cinq ans et moins vivant en situation de pauvreté afin que chacun d'eux ait toutes les chances d'avoir un bon départ dans la vie »⁶. Ajoutons la campagne intensive que la Fondation a lancée pour sensibiliser le public sur « l'extrême importance de stimuler les enfants de moins de 5 ans pour favoriser une entrée réussie à l'école. L'opération sociétale Biengrandir.com mise sur la revalorisation des parents comme acteurs de tout premier plan dans le développement de la maturité scolaire des enfants »⁷. C'est aussi la Fondation Chagnon qui a financé l'enquête de 2005-2006 sur la maturité scolaire dirigée par la Direction de la santé publique de Montréal (Agence, 2008 : 4). À l'image des méthodes épidémiologiques, il s'agissait d'évaluer à Montréal le nombre d'enfants inscrits à la maternelle qui présentaient des difficultés d'entrée à l'école, à l'aide d'un questionnaire à remplir par les enseignants appelé *Instrument de mesure du développement de la petite enfance* (IMPDE)⁸. Les questions étaient toutes rattachées à des dimensions behavioristes et cognitives de la conduite des enfants en cohérence avec les approches positivistes de la prévention précoce. Ainsi, a-t-il pu être recensé 35 % des enfants qui étaient qualifiés de « vulnérables dans au moins un des cinq domaines de maturité »⁹.

⁵ Voir le site du fonds: <http://www.saineshabitudesdevie.org> (consulté le 4 juillet 2010)

⁶ Voir le site d'Avenir d'enfants: <http://www.avenirdenfants.org/a-propos/mission.aspx> (consulté le 4 juillet 2010)

⁷ Voir le site de la FLAC : <http://www.fondationchagnon.org/fr/qui-sommes-nous/historique-fondation.aspx> (consulté le 4 juillet 2010)

⁸ Voir le questionnaire de l'IMPDE: http://www.santepub-mtl.qc.ca/maturite/pdf/montreal_edi.pdf (consulté le 30 novembre 2010)

⁹ Voir le rapport synthèse de l'enquête sur la maturité scolaire : <http://www.santepub-mtl.qc.ca/Publication/synthese/rapv11no1.pdf> (consulté le 30 novembre 2010)

Dans la foulée de la Stratégie d'action jeunesse du Secrétariat de la jeunesse du gouvernement du Québec, la Fondation Chagnon a à aussi établi un partenariat avec l'État en 2009, pour favoriser la persévérance scolaire dont l'investissement respectif est de 25 millions de dollars (total de 50 millions). L'organisme sans but lucratif qui été mis sur pied pour la mise en œuvre du programme s'appelle Réunir Réussir (R2) Agir ensemble pour la réussite éducative¹⁰. Aussi, à titre d'exemple de partenariat avec le monde universitaire, mentionnons l'association de la Fondation avec la Chaire de recherche de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke sur la persévérance et la réussite des élèves¹¹.

D'autres projets financés par la Fondation Chagnon tels qu'un site appelé Naître et Grandir ainsi qu'un magazine *Bien Grandir*, distribué gratuitement 10 fois par année dans le réseau de la petite enfance au Québec, vont dans le même sens des programmes de prévention précoce existants : développer les compétences parentales en diffusant de l'information dite objective sur le développement et la santé des enfants : « Il met à la disposition des parents des renseignements objectifs, pratiques, clairs et fiables et entièrement validés par des experts sur la santé et le développement de leurs tout-petits »¹².

Soulignons que c'est à partir de ces fonds et ces sociétés de gestion, et sous forme d'appel d'offres, que de multiples projets de prévention sont et seront financés pour les dix prochaines années au moins et ce, dans tout le Québec.

1.2 Le partenariat public-privé : une économie de la prévention précoce

Lorsqu'on examine les rapports que la Fondation Chagnon entretient avec les experts de la prévention positiviste, et qu'on prend connaissance de la rationalité sous-tendant leurs activités dites de bienfaisance, on observe une convergence des idées sur le plan des théories du développement humain. Par exemple, prenons connaissance de l'argumentaire scientifique que la Fondation a avancé dans un communiqué du 7 octobre 2009 et qui annonçait le lancement de sa vaste campagne de sensibilisation *Bien grandir* :

La Fondation est préoccupée par les résultats d'une étude menée tout récemment qui démontre que seulement un parent sur deux au Québec sait que c'est entre 0 et 3 ans que le cerveau de l'enfant apprend le plus. « Cette période de l'enfance est pourtant cruciale puisque c'est à ce moment que le cerveau de l'enfant est à son maximum de réceptivité aux stimuli », constate Michel Boivin, vice-président Mobilisation de la Société à la Fondation Lucie et André Chagnon. « Par ailleurs, on note que 68 % des parents ne sentent pas que la

¹⁰ Voir le site du programme : <http://www.reunirreussir.org/> (consulté le 28 septembre 2010)

¹¹ Voir la page web suivante : <http://www.csrq.ca/fr/partenaires/fondation-pour-les-eleves/fondation-en-action/activites-de-financement/index.html> (consulté le 28 septembre 2010)

¹² Voir le site de la FLAC : <http://www.fondationchagnon.org/fr/mobiliser-societe/sensibilisation-population.aspx> (consulté le 4 juillet 2010)

société valorise leur rôle parental. Nous voulons créer un climat favorable à toutes les interventions auprès de nos tout-petits ». [...].

Pourquoi tout se joue avant 5 ans... et même avant

Si à la naissance, l'ensemble des organes vitaux de l'enfant sont fonctionnels – cœur, poumons et reins – le cerveau lui est encore en phase de développement et la malléabilité cérébrale se poursuit jusqu'à l'âge de 5 ans. Les recherches scientifiques révèlent que les connexions neuronales entre l'âge de 0 et 5 ans influencent de façon déterminante la manière dont l'enfant va réfléchir, apprendre et se développer. « Le cerveau d'un bébé à la naissance n'a que le quart de la grosseur de celui d'un adulte et il va tripler entre 0 et 3 ans pour atteindre 80 % de sa masse corporelle », explique Julie Brousseau, spécialiste de la petite enfance à la Fondation. « C'est à cette période que le potentiel d'apprentissage de l'enfant est le plus grand. Son cerveau est deux fois plus actif que celui d'un adulte. Dans les faits, il apprend à apprendre. Il faut nourrir directement le cerveau de l'enfant notamment par le toucher, le jeu et le langage.»¹³.

Bien qu'il s'agisse d'un projet de la Fondation Chagnon, ce même communiqué est publié sur le site du Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants (CEDJE) dirigé par le professeur Richard E. Tremblay¹⁴, et les experts cités dans ce communiqué siègent tous les deux sur le comité de direction du centre d'excellence. D'autres observations nous permettent d'affirmer qu'il existe une étroite collaboration entre les tenants de la prévention prédictive et la direction de la Fondation Chagnon, de même qu'avec d'autres experts canadiens de ce courant préventif (ex. : Mustard, Hertzman, McCain). Dans un article d'un ouvrage traitant des enjeux économiques de la prévention, et dont la Fondation Chagnon a subventionné la publication, le chercheur J. Fraser Mustard (2008 : 64, 65), membre de l'Institut canadien de recherche avancées (ICRA) basé à Toronto¹⁵, réaffirme la thèse positiviste de la prévention précoce et ses avantages économiques :

L'un des premiers programmes mis en place par l'Institut, qui examinait les déterminants sociaux de la santé, a conclu qu'il existe un processus appelé empreinte neurobiologique - «*biological embedding*», selon la thèse de Clyde Hertzman (membre du programme), - qui débute dès le commencement de la vie dans le cerveau et dans les voies biologiques correspondantes. [...] L'élément clé du concept de Clyde Hertzman concernant le cerveau et l'empreinte neurobiologique est que plus tôt celle-ci se produit, plus puissant sera son effet. [...] Cette empreinte peut mettre en place des gradients qui conditionneront la santé physique et mentale durant toute la vie de l'individu. Cela a amené ICRA [Institut canadien de recherches avancées] à mettre en place un programme examinant la possibilité de l'existence d'une relation entre les gradients socio-économiques, l'apprentissage et le comportement.

Ce chercheur aurait déjà fait le tour du monde lors de conférences scientifiques sur ce thème. Ainsi, peut-on lire un autre communiqué sur le site du CEDJE, daté du 17 mars 2003, où le

¹³ Voir le site du Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants : <http://www.excellence-earlychildhood.ca/communiques.asp?lang=FR&docid=116> (consulté le 4 juillet 2010)

¹⁴ Chercheur canadien dont le groupe expert a développé un partenariat avec l'INSERM en France sur les programmes de prévention précoce des troubles de conduite des enfants et des adolescents.

¹⁵ Voir le site de l'institut : <http://cifar.lyrishq.net>

Centre annonce l'hommage qu'il rendra à trois personnes : M. André Chagnon, au professeur Fraser Mustard et à la philanthrope Margaret Norrie McCain (2007), lors d'un colloque international tenu à Banff (Alberta, Canada)¹⁶. Ajoutons à ce groupe de référence, le chercheur américain de l'Université de Chicago, M. Heckman, lauréat du prix Nobel d'économie en 2000, spécialiste de l'évaluation quantitative des programmes publics et qui contribue ardemment au développement de la prévention précoce, car, selon lui, elle procurerait les meilleurs taux de rendement sur l'investissement. Dans le même ouvrage publié par la Fondation Chagnon cité précédemment, le professeur Heckman (2008 : 20-21, 28) insiste aussi sur les avantages économiques de la prévention précoce, non seulement en ce qui regarde la réduction de la criminalité, mais aussi sur la productivité des futurs travailleurs :

Si la société intervient assez tôt, elle peut influencer sur les compétences cognitives et socioémotionnelles ainsi que sur la santé des enfants défavorisés. Les interventions précoces encouragent la scolarisation, réduisent la criminalité et augmentent la productivité sur le marché du travail. Et selon certaines estimations, le rendement de l'investissement et le rapport coût/bénéfice de ces interventions sont très élevés. Les programmes préventifs s'adressant à la petite enfance permettent d'économiser jusqu'à 17 % de coûts correctifs par an. C'est bien plus que les résultats d'autres programmes sur lesquels se concentrent les gouvernements, les médias et les tribunes autour du monde. [...] Les recherches ont prouvé que ce sont les premières années qui sont le plus propices si l'on veut investir dans le développement de l'enfant. C'est là que l'on peut s'attendre au meilleur rendement de l'investissement. Plus on intervient tardivement après la petite enfance, moins le rendement sera élevé : il ira en diminuant suivant que les interventions soient menées dans le cadre de programmes préscolaires, scolaires ou de formation professionnelle.

C'est d'ailleurs en s'appuyant sur l'argumentaire économiste de cet expert renommé que les autres chercheurs, ainsi que la Fondation Chagnon défendent les bienfaits de la prévention précoce pour l'ensemble de la société (voir Chagnon, 2005). On voit d'ailleurs apparaître M. Heckman dans le documentaire produit en 2005 par Richard E. Tremblay et Jean Gervais, et diffusé par l'ONF *Aux origines de l'agression la violence de l'agneau*¹⁷.

Cette influence est aussi observable sur le plan international. Dans un rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) intitulé *Pour assurer le bien-être de l'enfant* (2009 : 196), on reprend pratiquement le même argumentaire de M. Heckman :

La conclusion selon laquelle il est souhaitable d'intervenir à un stade plus précoce et de faire davantage pour les enfants les plus à risque n'est pas nouvelle. Un grand nombre de recherches récentes encouragent les interventions précoces en faveur des enfants à risque. L'argument est qu'il vaut peut-être mieux dépenser pendant la petite enfance en raison 1)

¹⁶ Voir la page web suivante : <http://www.excellence-earlychildhood.ca/communiqués.asp?lang=FR&docId=40> (consulté le 4 juillet 2010)

¹⁷ Voir le résumé de ce film sur le site de l'ONF : <http://www.onf-nfb.gc.ca/fra/collection/film/?id=52739#nav-resume>

d'un temps de retour plus long, 2) de la plus grande malléabilité des résultats cognitifs en début de vie et 3) de la complémentarité des dépenses précoces avec celles déjà engagées à un stade ultérieur du cycle de vie de l'enfant, en particulier dans le domaine de la scolarité obligatoire (Heckman 1999 ; Heckman et Masterov, 2007). En outre, l'investissement dans le bien-être des enfants défavorisés au stade de la petite enfance présente des avantages considérables en termes de politique. Les taux de rendement de la constitution de compétences pour les jeunes enfants défavorisés sont plus élevés en raison des coûts sociaux à long terme importants, dont la criminalité, qui peuvent résulter de trajectoires négatives de développement auxquelles ils sont davantage exposés.

Ce type d'alliances correspond à une convergence d'intérêts et de croyances partagées en une idéologie scientiste visant l'amélioration du développement des individus, de leurs capacités adaptatives et productives et du bien-être général de la société. Essentiellement, cette croyance scientiste consiste à « [...] parvenir, dès le plus jeune âge, même avant la naissance, à agir sur le développement du cerveau de manière à prévenir certaines tares affectant la réussite des individus et assurant ainsi un retour sur l'investissement permettant de réduire les coûts afin de maintenir l'ordre actuel » (Ducharme, 2010 : 56). Le problème n'est pas que des idéaux ou utopies habitent des scientifiques et des mécènes, ou que des hypothèses soient énoncées, mais que ces idéaux et ces hypothèses soient présentés comme des vérités indiscutables, des « découvertes du réel », ou comme le seul projet de société viable, alors que ces dites découvertes sont aussi contestées par des cliniciens (pédiatres, médecins, pédopsychiatres, etc.) (ex. : Golse, 2010; Bellas-Cabane et Suesser, 2009; Delion, 2008), des psychanalystes et certains experts en neurobiologie notamment (ex. : Giampino, 2010; Giampino et Vidal, 2009).

1.3 Une transformation de la gouvernance publique

Ce partenariat public-privé entre le gouvernement québécois et la Fondation Chagnon s'inscrirait selon un spécialiste québécois des politiques sociales, Frédéric Lesemann (2008), dans un contexte de transformations du mode de gouvernance des politiques sociales et des services publics offerts aux personnes dans les pays industrialisés. Du fait de sa capacité limitée de dépenser associée au vieillissement de la population notamment, et des dysfonctionnements des administrations publiques, l'État québécois externaliserait une partie de ses coûts en recourant à la sous-traitance. Il s'agirait de faire faire à moindre coût ce qu'il ne peut faire par les voies bureaucratiques traditionnelles. Lesemann (2008) avance que « l'État ne se retire pas, mais qu'il réalise de manière différente et diversifiée ses missions dont il reste jusqu'ici incontestablement le maître d'œuvre »¹⁸. Selon lui, la Fondation Chagnon partagerait les mêmes orientations que des organisations telles que l'OCDE, la Banque mondiale, mais aussi la *United Way*, la fondation québécoise Centraide, Santé Canada, l'Institut national de la santé

¹⁸ <http://www.fafmrq.org/federation/2008/10/lirruption-des-fondations-priv%C3%A9es-dans-le-communautaire-une-nouvelle-gouvernance-des-services-publics.html> (consulté le 4 juillet 2010)

publique du Québec, ou encore les Fondations *Clinton* ou *Habitat for Humanity* des États-Unis. La transformation résiderait dans le fait que ces organisations veulent devenir des « investisseurs sociaux » guidés par la science (Lesemann, 2008)¹⁹:

La caractéristique des interventions de ces fondations est d'être fondée sur une approche scientifique, sur une collaboration étroite avec les centres de recherche, dans une perspective de démonstration (les données probantes) en direction des décideurs politiques. On veut montrer qu'«on peut faire la différence». Les fondations ne se définissent plus comme des mécènes, mais comme des «investisseurs sociaux». La sémantique est fondamentale : on emprunte explicitement au langage du marché et du contrat. On est avec l'État, oui, mais pour le changer ! Et introduire la culture du marché dans un secteur public jugé réfractaire et inefficace. Cette orientation rejoint celle que j'avais signalée il y a 20 ans déjà à propos de la politique sociale américaine : on peut rendre rentable même la pauvreté !

À ce titre, le Président fondateur du Forum économique international des Amériques/Conférence de Montréal, Monsieur Gil Rémillard avance dans la préface du même ouvrage publié par la Fondation Chagnon qu'« Il faut combattre la pauvreté, puisqu'elle est source de comportements et de facteurs importants reliés à la maladie » (Rémillard, 2008 : 15). Cette même logique argumentaire fonde la pertinence du plan d'action gouvernemental pour la promotion des saines habitudes de vie et la prévention de l'obésité. Le sous-titre est d'ailleurs *Investir pour l'avenir*. Voici un extrait tiré du document décrivant le plan d'action (MSSS, 2006 : 13) :

Dans ce contexte où l'augmentation des coûts de santé est fortement imputable aux habitudes de vie, les actions et les messages doivent être cohérents, et portés par l'ensemble des acteurs des différents secteurs appelés, à un degré ou à un autre, à jouer un rôle dans la promotion des saines habitudes de vie et la prévention des problèmes reliés au poids. Les changements préconisés doivent viser l'ensemble de la société ; ainsi tous pourront y trouver à plus ou moins long terme des bénéfices majeurs.

Mêmes observations comptables du côté du rapport du Groupe d'étude sur les déterminants du décrochage parrainé par la Fondation Chagnon et présidé par le président du groupe financier de la Banque de Montréal, Monsieur Jacques Ménard (Ménard, 2009 : 1) :

D'un point de vue strictement économique, le phénomène du décrochage représente pour le gouvernement un manque à gagner de 120 000 \$ par décrocheur, en dollars actualisés. Ce montant correspond aux taxes et impôts perdus et aux services sociaux additionnels que les décrocheurs requièrent. En tenant compte du coût additionnel associé aux raccrocheurs, le manque à gagner pour la société québécoise totalise 1,9 milliard de dollars en valeur actualisée par cohorte de décrocheurs.

¹⁹ Ibidem

De plus, à la page 13 de ce rapport on fait référence aux approches prédictives de la prévention précoce en présentant un schéma décrivant les déterminants à surveiller de la naissance à l'adolescence qui augmentent les facteurs de risque du décrochage.

Sur le site d'Avenir d'enfants²⁰ (l'un des fonds issus du partenariat Fondation Chagnon et l'État québécois), la vision de l'organisme est formulée autour de l'adage populaire favorisant la concertation des acteurs autour de projets de prévention correspondant aux connaissances développées par les mêmes experts positivistes sur lesquels s'appuie aussi cet organisme :

Dans l'esprit de l'adage : « Il faut tout un village pour faire grandir un enfant », il est clair pour Avenir d'enfants que chaque enfant a droit de se développer sereinement et, qu'à cet effet, tout le monde doit conjuguer ses efforts et s'engager à mettre toutes les chances du côté des enfants et de leurs familles, car ils représentent un enjeu fondamental pour l'avenir de la société québécoise. Cette idée qu'il faut, plus que jamais, veiller aux enfants pour faire grandir le Québec, s'appuie notamment sur les travaux de Margaret Norrie McCain, J. Fraser Mustard et Stuart Shanker, pour qui : « La façon dont les sociétés comprennent et utilisent leurs connaissances du développement de l'être humain déterminera le type de cultures, de sociétés et de civilisations qui sera créé. » Pour eux comme pour Avenir d'enfants, c'est l'enfant qui fait grandir le village et toute la communauté qui s'y rattache.

Dans cette nouvelle gouvernance publique, il s'agit de remettre la responsabilité d'agir entre les mains des populations locales qui doivent être informées des connaissances scientifiques prétendant être en mesure de prévenir la pauvreté et d'autres problèmes sociaux qui augmentent les coûts du système public. Si l'État mandate des fondations pour mettre en œuvre des programmes de la sorte, il partage toutefois le contrôle de l'orientation et des modes d'évaluation des résultats avec ces mêmes fondations. À titre d'exemple, une sous-ministre adjointe du ministère de la Famille et des Aînés est la présidente du conseil d'administration de la société Avenir d'enfants. Cette pratique correspond tout à fait aux analyses de Dardot et Laval (2010 : 360) en ce qui regarde l'émergence de la gouvernance fondée sur le modèle de l'entreprise, mais qui « ne signifie pas que l'État bat en retraite, mais qu'il exerce son pouvoir de façon plus indirecte en orientant autant qu'il le peut les activités d'acteurs privés ».

Ducharme (2010 : 47) décrit de la façon suivante le raisonnement économique donnant un sens à l'investissement des fondations privées en partenariat avec l'État dans la prévention précoce :

Sur le plan des collectivités, et selon les calculs effectués par les économistes proches de ce mouvement, la réussite des individus permettra non seulement à l'État de retirer plus d'impôts de la part de travailleurs plus qualifiés et plus productifs, mais aussi d'économiser en coûts de système. Selon eux, moins d'enfants requerront un enseignement spécialisé; il y aura moins de prestataires des programmes sociaux d'assistance publique à l'emploi; les gens

²⁰ Voir le site de l'organisme: <http://www.avenirdenfants.org/a-propos/mission.aspx> (consulté le 30 novembre 2010)

ayant des problèmes de comportement seront moins nombreux, ce qui engendrera des coûts moindres en système de contrôle et de détention pour les criminels (Coffey, 2007) et le système de santé subira une charge moins importante due à des gens en meilleure santé puisque les programmes de DJE [développement des jeunes enfants] favorisent une meilleure santé globale à divers niveaux. On établit un gain sur investissement allant jusqu'à 17 \$ de rendement pour chaque dollar investi, dont 13 \$ vont au bénéfice du trésor public (Mustard, 2007 : 21).

Cette économie de la prévention précoce, loin de constituer un avatar canadien, pourrait bien être l'indice d'une transformation en profondeur des sociétés occidentales dans leurs rapports à l'État et à l'avenir des conditions sociales d'existence. La dimension politique devient alors un élément essentiel à ajouter dans la balance de nos réflexions critiques sur la prévention précoce et de ses enjeux.

2. Vers quel horizon politique?

Dans la plupart des documents consultés faisant la promotion de la prévention précoce, on retrouve toujours une préoccupation pour le bien-être de la société dans son ensemble, bien-être qui reposerait sur l'amélioration des capacités individuelles des personnes à jouer un rôle actif dans la société. Un certain projet de société serait donc induit à travers la nécessité de recourir à ce type de prévention précoce.

2.1 Le paradigme de l'investissement social

La politicologue Jane Jenson (2008), qui est aussi membre de l'Institut canadien de recherche avancée (ICRA) avec Fraser Mustard, avance que l'engouement de la prévention précoce s'inscrit dans le « paradigme de l'investissement social ». Face à l'émergence d'une société des savoirs de plus en plus complexe, il importe de préparer les futures générations et de soutenir leur famille afin de faire face aux nouvelles exigences du marché international, dont la concurrence qui se joue aussi sur le plan des compétences de la main-d'œuvre. Selon Jenson, ce paradigme serait une autre manière de produire de la cohésion sociale que celle que nous avons connue avec l'État-Providence. En référant aux propos de McCain et Mustard, Jenson (2008 : 369) explicite leur position de la façon suivante :

There are two ideas embedded in this position : that work is the route to maximising individuals' well-being and that the well-being of society and social cohesion depend on such activity. These two ideas lie at the heart of strategies for confronting new social risks, and have resulted in the popularity of instruments to promote activation and benefit levels being set to "make work pay". These ideas are linked to the politicisation of childhood in two ways: via the increase in mothers' employment and via concerns about preparing "all" children for active working live.

Lors d'une conférence donnée par Jane Jenson en mai 2010 auprès des organismes communautaires famille et des chercheurs à Montréal, elle énonçait un certain nombre

d'éléments rendant compte de ce paradigme : la sécurité individuelle dépend de la capacité d'apprentissage tout au long de la vie; la planification devrait être tournée vers l'avenir et viser un rendement sur l'investissement afin que la société entière puisse en profiter. Elle ajouta qu'il fallait faire face aux défis de la concurrence mondiale et aux coûts associés à la population vieillissante; d'où le besoin croissant d'une main-d'œuvre hautement qualifiée, d'une population qui soit en santé, d'un taux d'activité (au travail) plus élevé des parents (nécessité de services de garde), un investissement dans le capital humain pour assurer le bien-être futur individuel et collectif, la nécessité de casser le cycle de la pauvreté intergénérationnelle, et d'assurer l'égalité des opportunités. C'est pourquoi, selon ce point de vue, si l'on veut vraiment obtenir le meilleur rendement sur l'investissement public, il faut prévenir les risques d'affaiblissement de l'activation sociale des parents, éduquer les enfants dès la petite enfance, lutter contre la pauvreté des enfants (prestations conditionnelles pour l'enfance) et donner plus de soins aux personnes âgées pour ne pas nuire à l'activation des familles.

Contrairement à la rhétorique sociale-démocrate fondée sur les droits sociaux notamment, le paradigme de « l'investissement social » ne repose pas sur le principe de justice sociale, mais sur celui du rendement sur l'investissement et de la conservation de normes pouvant assurer la cohésion d'un certain ordre social, par exemple au niveau de la parentalité, du rapport au travail et à l'apprentissage de certaines compétences, etc. Nous assisterions davantage à une tentative d'institutionnalisation des valeurs conservatrices et entrepreneuriales au sein de l'action publique par une recodification des termes de la démocratie où les institutions publiques et associatives sont depuis quelques années

[...] enjointes de fonctionner selon des règles entrepreneuriales » et où l'on voit « la concurrence comme le meilleur instrument d'amélioration de la performance de l'action publique. [...] Cette mutation entrepreneuriale ne vise pas seulement à accroître l'efficacité et à réduire les coûts de l'action publique, elle subvertit radicalement les fondements modernes de la démocratie, c'est-à-dire la reconnaissance de droits sociaux attachés au statut de citoyen (Dardot et Laval, 2009 : 356-357).

Selon ces auteurs, les tenants du néolibéralisme tenteraient de s'accaparer l'État – contrairement aux critiques habituelles qui affirment que le néolibéralisme exigerait le moins d'État possible – pour faire du marché le principe du gouvernement des personnes comme du gouvernement de soi (Dardot et Laval, 2009). Même si la privatisation des services publics gagne de plus en plus de terrain, il s'agit moins de marchandiser les services publics et associatifs que d'imposer la logique du marché comme logique normative. C'est d'ailleurs ce qu'a remarqué Ducharme (2010 : 30-31) en ce qui regarde le fonctionnement plus récent des fondations privées :

C'est plutôt de démontrer que les stratégies employées dans le monde de l'entreprise privée sont aussi applicables pour régler les problèmes sociaux. De plus, ils ne voient plus leur don comme de la charité, mais comme un investissement qui aura des retombées à plus ou moins

long terme une « *win-win situation* » ou « *gain without pain* » comme le souligne Edwards. Il s'agit de se donner des objectifs à atteindre, d'investir et de voir si les investissements ont atteint les résultats qui étaient attendus « an entrepreneurial *results-oriented framework* » [...] De plus, comme le souligne Edwards, les acteurs de la nouvelle philanthropie tendent à vouloir effacer les frontières entre les secteurs à but non lucratif et ceux à but lucratif. Il faut faire entrer les services dans une logique de marché, qui, selon eux, profitera à tous.

La prévention précoce des risques sociaux participerait ainsi à la construction sociale du « sujet néolibéral » désigné ainsi par Dardot et Laval (2009). Et lorsqu'on établit des liens avec la version positiviste de la Nouvelle gestion publique (*New Management*) qui est aux commandes des institutions actuellement, on ne peut que déplorer le développement autoritaire d'un mode de régulation socioéconomique à partir des institutions publiques censées rendre des services aux citoyens (Parazelli, 2010).

Cette fois-ci, l'État ne justifie pas son autorité par la protection qu'il procure aux citoyens face aux aléas du marché, comme a pu le faire l'État-Providence, mais sur l'officialisation de la peur (Foessel, 2005 : 255) face à une panoplie de risques de santé publique qu'il s'agisse des problèmes de santé physique ou des problèmes sociaux souvent indifférenciés dans leur spécificité ontologique (ex. : la grippe, l'obésité, les maladies cardiovasculaires, les cancers, les troubles de comportement, le décrochage scolaire, la transmission intergénérationnelle de la pauvreté, les inégalités sociales de santé, l'exclusion, etc.). La façon même de nommer les différentes visées des programmes d'intervention s'est transformée en injonctions prescriptives d'objectifs de résultats (ex. : le développement de saines habitudes de vie, la maturité scolaire, la persévérance scolaire, le rétablissement en santé mentale, l'empowerment des groupes ciblés, la revitalisation urbaine intégrée, la participation au développement des communautés, etc.).

Foessel (2005 : 250) avance qu'il s'agit là d'une différence idéologique importante entre l'État libéral et néolibéral :

La conception néolibérale de l'État se distingue donc des principes de la démocratie libérale en ce qu'elle prescrit des comportements (même au nom de la liberté) là où le libéralisme classique accordait une certaine confiance à la nature humaine. C'est pourquoi, le néolibéralisme peut bien s'accommoder de ce qui, chez Hobbes, est le plus foncièrement antilibéral, à savoir son pessimisme anthropologique. L'incapacité circonstancielle d'un individu à entrer dans un calcul ou dans un processus contractuel sera donc perçue comme une faute morale et l'on comprend pourquoi l'État « libéral autoritaire » fait appel à la crainte comme seul ressort efficace de l'obéissance.

2.2 Qui est le premier éducateur de l'enfant?

Ici aussi, le problème politique ne réside pas en soi dans la recherche du bien-être pour tous, dans la lutte à la pauvreté ou dans la recherche de solidarité face aux enfants et aux familles, mais dans la décontextualisation théorique et politique de cette rhétorique. De quel bien-être

s'agit-il? Un bien-être défini par qui? À quelle lutte à la pauvreté réfère-t-on? Qui définit les moyens pour y parvenir? Et de quelle cohésion sociale nous parle-t-on dans ce paradigme? Il importe en effet de confronter ces mots passe-partout aux pratiques concrètes qui s'en réclament. Lorsque l'on voit comment les programmes de prévention précoce s'imposent aux intervenants par un processus de gestion *top-down*, et favorisent la stigmatisation des personnes visées par les programmes comme groupes à risque, nous avons intérêt à nous interroger sur les intentions démocratiques des tenants de ce paradigme.

Prenons l'exemple de la mobilisation des acteurs publics et communautaires menée par la Direction de la santé publique de Montréal autour des actions pour favoriser la maturité scolaire. À la suite de l'enquête financée par la Fondation Chagnon, mais dirigée par la santé publique sur la maturité scolaire, les chercheurs ont présenté les résultats à 300 personnes des milieux de l'intervention, lors du sommet régional à Montréal en 2009 auquel j'ai assisté. Dans l'espace public, on qualifia d'alarmants ces résultats en révélant qu'un enfant sur trois présentait une vulnérabilité dans au moins une des dimensions de son développement (voir section 1.1). Rappelons que les présupposés théoriques de l'étude sont fondés sur des théories comportementalistes auxquelles les sociétés de gestion de la Fondation Chagnon réfèrent (ex. : Hertzman, Capuano)²¹. Le but de ce sommet était de mobiliser les organisations dans le sens d'une prévention précoce de l'échec scolaire. Dans une perspective de marketing social et après la présentation des résultats de recherche ayant servi à définir le problème, on présente à l'assistance un enfant d'environ 6-7 ans à qui l'on amène un banc pour le hausser jusqu'au micro, et qui s'adresse aux gens en les remerciant du travail qu'ils auront accompli durant cette journée. Inutile de commenter l'effet sociosymbolique générant des applaudissements que cet « enfant générique » a pu avoir sur l'assistance en tentant de mobiliser psychiquement l'intérêt des participants autour d'un objet commun : « le bien-être de l'enfant ». Par la suite, on demande à chacune des tables de l'assistance à qui l'on a déjà assigné un aspect spécifique du problème à traiter, de proposer des moyens, des activités pour intervenir de façon préventive sur le problème.

Parallèlement, de jeunes parents ciblés à risque dans les programmes de la santé publique et soutenus par une association jeunesse, ont émis le désir de participer au sommet pour exprimer leurs critiques sur la façon de les considérer statistiquement comme potentiellement défaillants. Les organisateurs leur ont répondu que 15 places avaient été réservées à des jeunes parents désignés par les organisations déjà engagées dans des programmes de la santé publique. Lors de l'événement, les jeunes ont manifesté devant le lieu du sommet en distribuant aux personnes inscrites au sommet un feuillet exprimant leur doléance. Pendant le sommet, une jeune a pu exprimer publiquement leur point de vue collectif grâce à un

²¹ Voir le document pdf: <http://www.santepub-mtl.qc.ca/Publication/pdf/famille/guidereflexion.pdf> (Consulté le 30 novembre 2010)

participant qui leur a donné accès à un micro qui était, jusque-là, sous l'emprise des organisateurs. Des applaudissements ont suivi cette allocution montrant ainsi une certaine fragilité du consensus apparent. Notons qu'en guise de clôture de l'événement, les délégués des organisations concertées avec la santé publique ont été convoqués sur la scène pour signer une déclaration solennelle s'engageant à « poursuivre leur collaboration afin d'offrir à chaque enfant montréalais de 0 à 5 ans ainsi qu'à leurs parents, un environnement qui assure le développement de leur plein potentiel » (Direction de la santé publique, 2010 : 15). Même s'il a circulé après l'événement, un guide avait déjà été produit avant la tenue du sommet faisant état des programmes reconnus par la communauté scientifique internationale (lire fondés sur des données probantes) pour soutenir la réflexion sur l'intervention préventive en matière de maturité scolaire. Replacé dans le contexte sociopolitique actuel, qui des intervenants ou des scientifiques bénéficieront de la crédibilité et de la légitimité auprès de la santé publique pour faire valoir leur point de vue ? Par delà les volontés de consensus et les pratiques de consultation et de concertation affichées, un rapport de force se mesure et se pondère.

Dans un guide consacré aux organismes membres de la Commission nationale des parents francophones (Ottawa, Ontario) désirant élaborer un plan d'action en développement de la petite enfance, on spécifie que, sans être directif, on leur conseille fortement d'indiquer dans leur demande de subvention que leur projet s'appuie sur des données probantes : « Compte tenu du contexte économique actuel, ces arguments ont du poids. Nous avons aussi donné des références qui pourraient être utiles quant aux meilleures pratiques pour chacun des éléments du nouveau cadre conceptuel » (CNPFF, 2009 : 27). Pour occulter le rapport d'autorité qui s'immisce dans ce type de rapport, on dit vouloir soutenir les initiatives du milieu en demandant aux intervenants de travailler sur eux-mêmes pour se responsabiliser face à l'autorité des bailleurs de fonds.

Ces exemples illustrent d'autres situations semblables qui se multiplient et qui nous indiquent qu'en dehors des plans et procédures de la santé publique ou des tenants de la prévention précoce, point de salut ... à moins de se préparer à une confrontation conflictuelle comme l'ont appris les jeunes parents de l'exemple précédent. Les discours appelant à l'implication sociale des intervenants et à l'*empowerment* des parents qualifiés de « premier éducateur de l'enfant » entrent en contradiction avec les pratiques qui s'exercent sur le « terrain ». La mobilisation de tous les acteurs est bel et bien souhaitée et favorisée, mais ce type de mobilisation est beaucoup plus près d'une forme d' enrôlement exigeant l'adhésion aux programmes promus par la santé publique qui, dans la réalité, devient le « premier éducateur des enfants à risque ».

2.3 Une programmation idéologique du sujet néolibéral

Cette analyse m'amène à formuler l'hypothèse selon laquelle la prévention précoce positiviste semblerait avoir été pensée pour servir de moyen, une forme d'auxiliaire politique au service

d'une consolidation de cette vision entrepreneuriale du développement personnel et social. Ce type de prévention agirait en quelque sorte comme une « programmation » des individus dès l'enfance, et rappelée plus tard tout au long de la vie, à cette société concurrentielle à laquelle des experts nous exhortent de nous préparer. De façon plus spécifique, la prévention précoce de type prédictif baliserait l'apprentissage social des individus, et travaillerait leur adaptation aux contraintes normatives de l'économie concurrentielle. Il y aurait un côté éminemment pratique à cette instrumentalisation de la prévention précoce : fondée sur des lois naturelles du développement humain la prévention précoce positiviste diffuserait une représentation apolitique des problèmes sociaux, fondée sur un idéal d'harmonie exigeant l'autonomie sociale (adaptation sans conflit) et une morale de l'opérationnalité (sans dysfonctionnement) qui nourrissent bien l'imaginaire politique néolibéral actuel. Plus besoin de débat sur la question sociale, elle peut être résolue par la Science. Dans son analyse critique du paradigme épidémiologique, Peretti-Watel (2004 : 124) termine son article par cette inquiétante conclusion :

Sous bien des aspects, la construction contemporaine des conduites à risque renoue avec les ambitions hygiénistes du XIXe siècle, qui réunissaient médecins et sociologues dans un projet à la fois sanitaire et social (Murard et Zylberman, 1985). Des deux côtés de l'Atlantique, il s'agissait déjà de s'appuyer sur des chiffres pour dire le vrai et le juste, pour énoncer des faits et des normes, afin de promouvoir une « hygiénisation des manières de penser et d'être ».

En fait, ce discours portant sur la responsabilisation de soi et le développement de l'autonomie contribuerait à systématiser l'injonction paradoxale de l'individualisme contemporain prescrivant le devoir d'autonomie et d'implication sociale, que ce soit à travers l'appel à l'empowerment, à la prévention, ou à la mobilisation des collectivités locales. Dans l'article de Dufresne et Goupil (2010 : 136-137), on illustre cette idéologie en donnant l'exemple de l'intervention pénale où les approches cognitivistes (positivistes) dominent :

[...] l'intervention cherche à montrer au bénéficiaire qu'il ne pense pas, qu'il n'interprète pas de la bonne manière. Le premier pas de ce type de thérapie consiste à faire de son bénéficiaire une personne dotée d'une autonomie/capacité de choix et de responsabilité. Il en résulte que le sujet du cognitivisme est appelé à participer à sa propre régulation par l'introspection et un auto-examen de ses pensées.

L'entreprise de soi est « [...] un mouvement qui met en place des expériences et des outils conduisant à faire évoluer les personnes en leurs contextes de vie (entreprises, quartiers, associations, famille, réseaux...). C'est une technique du développement au long de la vie » (Dardot et Laval, 2009 : 418).

Conclusion

Si les programmes québécois de prévention précoce de type prédictif tendent à vouloir s'imposer en France et dans d'autres pays d'Europe, c'est qu'il existe un réseau d'entrepreneurs-experts qui travaillent à leur promotion à l'échelle internationale. Il n'est pas question d'un complot, mais d'intérêts convergents vers un projet de société qui tend à imposer une transformation de la gouvernance publique et du gouvernement de soi. Ces pratiques politiques s'inscrivent dans le paradigme de l'investissement social qui sous-tend une certaine vision politique de l'avenir des sociétés occidentales qui n'est pas étrangère à la rationalité néolibérale telle que décrite par Dardot et Laval (2009) dans leur ouvrage. C'est dans ce sens que les logiques entrepreneuriales associées à la Nouvelle gestion publique et aux partenariats publics-privés sont en train de transformer les fondements démocratiques de l'action publique. Selon ces auteurs (2009 : 381), « L'entreprise doit remplacer la bureaucratie partout où cela est possible et, lorsque cela ne l'est pas, le bureaucrate doit le plus possible se conduire comme un entrepreneur ».

Si nous prenons l'exemple de la Fondation Chagnon, celle-ci servirait de catalyseur de l'état entrepreneurial pour accélérer la modification de la mentalité des acteurs du domaine public des services sociaux, déjà amorcée par les Directions de santé publique. Il s'agit de convertir les pratiques des intervenants locaux à une pratique où le risque social, considéré comme naturel par les approches positivistes, doit désormais être porté par l'individu ainsi que les moyens pour les prévenir. Comme la Fondation n'a de compte à rendre qu'à elle-même, elle aurait donc les coudées franches non seulement pour manœuvrer, mais aussi pour briser les résistances des acteurs qui oseraient exprimer un point de vue différent sur le développement de l'enfant et les conditions démocratiques de l'intervention sociale auprès des familles.

De façon progressive, les tenants de ce paradigme de l'investissement social implantent cette approche au sein des services à la petite enfance, aux familles à risque, ensuite aux adolescents à risque de décrochage, et plus récemment auprès des proches aidants des personnes âgées. Bref, à toutes les étapes de la vie. Selon l'hypothèse que j'ai formulée, la prévention précoce de type prédictif servirait d'auxiliaire politique à la consolidation d'une vision entrepreneuriale du développement personnel et social. Elle constituerait une stratégie de « programmation » des individus dès l'enfance, et réactivée plus tard tout au long de la vie, pour s'adapter à cette société concurrentielle à laquelle des experts et des acteurs politiques nous exhortent de nous préparer. Soulignons que les notions de bien-être, d'empowerment et de qualité de vie, mises de l'avant par les promoteurs d'une programmation préventive précoce ne font qu'exploiter l'imaginaire ambiant de l'hyperindividualisme de nos modes de vie :

Mais tout se passe comme si cette éthique « individualiste » était l'occasion de porter à la charge du sujet tous les coûts par des mécanismes de transfert du risque qui n'ont rien de

« naturel ». Au fond, la stratégie consiste à partir des aspirations à la décision personnelle en matière de choix d'existence pour réinterpréter l'ensemble des risques comme des choix d'existence (Dardot et Laval, 2009 : 430-431).

Sans cette idéologie ambiante de l'individualisme privatisé sur laquelle les promoteurs positivistes de la recherche sociale et des acteurs politiques s'appuient, cette vision néolibérale du monde ne pourrait rencontrer l'adhésion, le consentement ou la soumission d'autant de personnes. C'est d'ailleurs ce qui fait dire à Dardot et Laval (2009 : 475) que la rationalité du capitalisme néolibéral ne relève pas seulement d'une rationalité économique, mais aussi de pratiques de subjectivation du sujet néolibéral selon le principe naturalisé de la concurrence : « Cependant la gouvernementalité ne saurait se réduire au gouvernement des autres. Par l'autre de ses faces, elle comprend le gouvernement de soi. Le tour de force du néolibéralisme a été de lier les deux faces d'une manière singulière en faisant du gouvernement de soi le point d'application et l'objectif du gouvernement des autres ».

De plus, si au Québec peu de résistance publique se manifeste face à ce courant, contrairement à la France, c'est en partie à cause de l'avancée bien ancrée des formes néolibérales d'intervention sociale via les approches cognitivo-comportementales et biopsychologiques qui renforcent l'individualisation des causes des problèmes sociaux en dictant les normes saines à adopter. Le développement de la prévention précoce prédictive n'entre donc pas en dissonance avec ce qui se pratiquait de manière prépondérante. On comprendra que ce travail de normalisation comportementale ne change rien aux conditions socioéconomiques à l'origine des problèmes sociaux et des inégalités sociales, là n'est justement pas le but. C'est pourquoi des résistances se manifestent tout de même par une critique de cet horizon politique s'apparentant à une forme de darwinisme social (Kaufmann, 1988). Mais si d'autres approches d'intervention existent bel et bien, elles sont de plus en plus marginalisées de manière autoritaire, et souvent considérées comme non scientifiquement probantes. Il faut ajouter que la multiplication des réformes du système québécois de la santé et des services sociaux, et la fragilisation des organisations syndicales qui s'ensuivit, ont produit une certaine démobilisation des acteurs sociaux critiques qui pourraient interroger ces rationalités néolibérales de la prévention précoce et s'impliquer dans un débat à ce sujet.

En plus de poursuivre un travail de réflexions critiques sur l'horizon politique des approches préventives, il importe de concevoir des alternatives à la subjectivation néolibérale en rendant possible des pratiques de coopération entre les acteurs impliqués dans ces processus programmatiques. Ces pratiques peuvent aussi être internationales. Il est important pour nous de bien connaître les expériences des autres pays qui sont confrontés à des enjeux similaires ; ces rencontres enrichissant nos repères d'analyse. Pour agir à la hauteur de l'horizon politique de l'entreprise préventive néolibérale actuelle, il serait donc souhaitable d'établir des liens internationaux avec d'autres pays européens pour partager nos analyses critiques tant sur les

plans théoriques, éthiques, politiques que cliniques afin de ne pas demeurer isolés. Afin de favoriser ces débats au Québec, nous invitons Sylviane Giampino et Pierre Suesser, à l'automne 2010, à partager le point de vue et l'expérience du Collectif Pasde0deconduite avec des intervenants sociaux et des chercheurs québécois dans le cadre de soirées d'échanges et de débats sur la prévention précoce. Nous espérons ainsi consolider nos liens de collaboration tout en développant de nouvelles façons d'ouvrir le débat au Québec. À suivre.

Références bibliographiques

- Agence de la santé et des services sociaux de Montréal. 2008. *Enquête sur la maturité scolaire. Rapport synthèse*. Québec : MSSS.
- Bellas-Cabane, C. et P. Suesser. 2009. « Prévention et petite enfance ». Dans Bourdillon (dir.), *Traité de prévention*, p. 271-279. Paris : Flammarion.
- Chagnon, A. 2005. *Mémoire de la Fondation Lucie et André Chagnon présenté à la Commission des affaires sociales sur le projet de loi 124 (lois des services de garde éducatifs à l'enfance)*. Québec : FLAC.
- CNPF. 2009. *Guide d'action pour l'élaboration de plans d'action en petite enfance. Les plans d'action en DPE en 2009-2014 : Réviser, renouveler, arrimer*. Ottawa : La Commission nationale des parents francophones.
- Dardot, P. et C. Laval. 2009. *La nouvelle raison du monde. Essai sur la société néolibérale*. Paris : La Découverte.
- Delion, P. 2008. *Tout ne se joue pas avant trois ans*. Paris : Albin Michel.
- Direction de la santé publique. 2010. *Les sommets sur la maturité scolaire. Document-synthèse sur les démarches effectuées en 2009-2009*. Montréal : Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.
- Ducharme, É. 2010. *Étude de l'impact de l'arrivée des fondations privées sur les organismes communautaires qui se consacrent à la famille*. Essai de maîtrise, Pratiques de recherche et action publique, INRS-Urbanisation, Culture et Société.
- Dufresne, D. et J. Goupil. 2010. « Technologies du risque et technologies de soi : gouverner les jeunes par la prévention pénale des risques ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 22, no 2, p. 130-144.
- Foessel M. 2005. « Légitimations de l'État. De l'affaiblissement de l'autorité à la restauration de la puissance ». *Esprit*, mars-avril, p. 242-256.
- Giampino, S. 2010. « Tout ne se joue pas avant trois ans : une prévention psychologique précoce comme facteur de risque pour les enfants ». *Bulletin de liaison de la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ)*, vol. 35, n° 1, 4-5.
- Giampino S. et C. Vidal. 2009. *Nos enfants sous haute surveillance. Évaluations, dépistages, médicaments...* Paris : Albin Michel.
- Girard, M. 2010. « L'entrepreneur de la bienfaisance ». *La Presse*, 3 juillet, *La Presse Affaires*, p. 5.

- Golse, B. 2010. *Les destins du développement chez l'enfant*. Toulouse : Érès.
- Heckman, J. J. 2008. « Santé et capacité humaines: l'importance des premières années de vie ». Dans Fondation Lucie et André Chagnon (dir.), *Réconcilier Économie et santé. Les enjeux de la prévention*, p. 19-28. Montréal : Décision Média.
- INSERM. 2005. *Trouble des conduites chez l'enfant et l'adolescent*. Paris : INSERM.
- Jenson, J. 2008. « Children, new social risks and policy change : a LEGO future?. *Comparative Social Research*, Vol. 25, p. 357-381.
- Kaufmann, J. - C. 1988. « Première clé : L'individu et la modernité ». Dans *La chaleur du foyer*, p. 19-38. Paris : Méridiens Klincksieck.
- Lafortune, D. 2007. « Expliquer, dépister et traiter médicalement les troubles du comportement des enfants et des adolescents ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 19, no 2, p. 62-75
- Lesemann, F. 2008. « L'irruption des fondations privées dans le «communautaire» : une nouvelle gouvernance des services publics ? ». *Bulletin de liaison de la FAFMRQ*, vol. 33, no 2.
- McCain, Hon. Margaret Norrie, J. Fraser Mustard, and Stuart Shanker. 2007. *Early Years Study 2 : Putting Science into Action*. Toronto : Council for Early Child Development.
- Ménard, J. 2009. *Savoir pour pouvoir. Entreprendre un chantier national pour la persévérance scolaire*. Rapport du Groupe d'action pour la persévérance et la réussite scolaires au Québec. Montréal : McKinsey & Company.
- MSSS. 2006. *Plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids 2006-2012, Investir pour l'avenir*. Québec : MSSS.
- Mustard, J. Fraser. 2008. « L'impact de l'empreinte neurobiologique sur la santé, l'apprentissage et le comportement de l'adulte ». Dans Fondation Lucie et André Chagnon (dir.), *Réconcilier Économie et santé. Les enjeux de la prévention*, p. 63-75. Montréal : Décision Média.
- OCDE. 2009. *Assurer le bien-être de l'enfant*. Paris : Éditions OCDE.
- Parazelli, M. 2006. « La prévention précoce au Québec : prélude à une biologie de la pauvreté? ». Dans Collectif (dir.), *Prévention, dépistage des troubles du comportement chez l'enfant? Actes du colloque « Pas de 0 de conduite pour les enfants de trois ans » (17 juin 2006)*, p. 71-80. Paris : Société française de santé publique.
- Parazelli, M. et S. Dessureault. 2010. « Prévention précoce, nouvelles gestion publique et figures d'autorité ». *Les politiques sociales*, no 1 et 2, p. 13-26.

- Parazelli, M. 2010. « L'autorité du « marché » de la santé et des services sociaux ». *Nouvelles pratiques sociales*, Vol. 22, no 2, p. 1-13.
- Peretti-Watel, P. 2004. « Du recours au paradigme épidémiologique pour l'étude des conduites à risque ». *Revue française de sociologie*, Vol. 45, no 1, p. 103-132.
- Rémillard, G. 2008. «Préface ». Dans Fondation Lucie et André Chagnon (dir.), *Réconcilier Économie et santé. Les enjeux de la prévention*, p. 11-16. Montréal : Décision Média.
- Weinstock, D. 2010. *Qu'est-ce qu'une donnée probante? Une perspective philosophique*. Compte-rendu de conférence atelier d'été des centres de collaboration nationale en santé publique « Tout éclaircir », Baddeck, Nouvelle-Écosse, 20-23 août 2007. Institut national de santé publique, Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé. Page web consultée le 21 février 2010 : http://www.ccnpps.ca/fr/listeresumes.aspx?sortcode=1.1.1%20&id_article=360.
- Sztompka, P. 1979. *Sociological Dilemmas. Toward a Dialectic Paradigm*. New York - London - Toronto: Academic Press.